

LPSP1210 Méthodes de la recherche

La charte des expérimentateur-e-s du pool TP (2021-2022)

Préambule

Le cours « LPSP1210 Méthodes de la recherche » est composé de cinq modules :

- 1) (30%) Méthodes de recherche en psychologie et évaluation critique
- 2) (20%) Méthodes de recherche qualitatives en psychologie
- 3) (15%) Travaux Pratiques : Méthodes qualitatives
- 4) (20%) Méthodes de recherche quantitatives en psychologie
- 5) (15%) Travaux Pratiques : Méthodes quantitatives

Dans le module 5, nous voulons familiariser les étudiant-e-s avec les différents types de méthodes de recherche quantitative qui sont menées par les chercheur-euse-s associé-e-s à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Nous demandons aux étudiant-e-s de participer à cinq expériences pendant l'année (entre septembre et la fin du mois d'avril; soit, sur une période de cinq mois à l'exclusion des vacances de Noël et de Pâques, et la session d'examen de janvier). Nous encourageons les chercheur-euse-s de la Faculté à proposer des expériences aux étudiant-e-s du cours. Il est essentiel que les expérimentateur-trice-s suivent cette Charte afin que nous puissions nous assurer que les objectifs du cours sont atteints.

La charte des expérimentateur-e-s du pool TP : En faisant appel aux étudiant-e-s qui sont inscrit-e-s aux TP, vous vous engagez à accepter les instructions et conditions suivantes :

- 1) Vous et votre promoteur prenez la responsabilité d'avoir votre expérience approuvée par La Commission d'éthique de l'Institut de Recherche en Sciences Psychologiques (ou similaire).
- 2) Tous les étudiant-e-s inscrit-e-s au TP devraient avoir la possibilité de participer à votre expérience (par exemple, quel que soit leur sexe, leur langue maternelle, leur niveau de vision, leur latéralité manuelle, etc.). Si votre étude inclut des critères d'exclusion / d'inclusion pour la sélection des participants, vous vous engagez néanmoins à faire passer l'expérience à ceux qui ne correspondent pas aux critères, à titre formatif pour tous les étudiant-e-s du cours.
- 3) La gestion des annonces et la validation de la participation d'un-e étudiant-e se font via Moodle. Pour chaque expérience, un dossier sera créé sur Moodle par le ou la responsable du TP. Chaque nom de dossier sera composé du numéro d'identification de l'expérience et de votre nom (par exemple, 21-22 XP01-Kohut).
- 4) Vous devrez vous-même (tout comme l'expérimentateur-trice) mettre à jour les informations pour votre expérience en utilisant le dossier sur Moodle. Plus particulièrement,
 - Le début de l'expérience.
 - Une procédure informant l'étudiant-e de comment il ou elle peut s'inscrire à votre expérience (par exemple, l'emplacement d'un agenda ou un lien «doodle»).
 - La fiche d'information de l'expérience et le formulaire de consentement qui seront donnés à l'étudiant-e avant l'expérience (voir point 5 ci-dessous).
 - Il faudra mettre à jour le statut de votre expérience dans la description du dossier (permettant d'indiquer facilement si une expérience est en cours ou terminée)
 - Une fois votre expérience terminée, et dans votre dossier, vous devrez fournir une fiche d'information expliquant les aspects méthodologiques de votre expérience (voyez point 6 ci-dessous).

- 5) Avant le début de l'expérience, vous vous engagez à donner au participant une fiche d'information sur l'expérience et le formulaire de consentement. Ces documents doivent explicitement mentionner que l'étudiant-e a le droit de mettre un terme à une session expérimentale, si cette participation devait entraîner pour lui un inconfort d'ordre physique, psychologique ou moral, sans préjudice. En outre, vous devez être conscient du fait qu'un participant peut choisir de ne pas motiver sa décision de mettre prématulement fin à sa participation et vous acceptez de ne pas exercer de pressions. Si un-e étudiant-e met un terme à l'expérience, il devra recevoir le crédit de la participation. Les documents doivent également informer le participant qu'il/elle peut vous contacter pour toute question ou insatisfaction relative à sa participation à l'expérience, et qu'il/elle peut contacter un tiers s'il/elle veut rapporter ou discuter des problèmes liés à sa participation.
- 6) Après l'expérience, vous vous engagez à donner à chaque étudiant-e qui a participé à votre expérience des informations précises sur l'expérience. L'information doit être écrite et inclure une description des objectifs et des hypothèses de l'étude, et une description de la méthode utilisée. Cet aspect est très important car il permet aux étudiant-e-s de se familiariser avec les différentes méthodes de recherche et de mettre cette information en lien avec ce qu'ils/elles ont vu au cours. Pour le document écrit, veillez à inclure les sections suivantes :
- Introduction, objectifs et hypothèses de la recherche
 - Les participants (*nombre ; et pourquoi ce nombre de participants*)
 - Le design expérimental (*les variables dépendantes et indépendantes, les manipulations inter-sujets et intra-sujets, une étude factorielle ou corrélationnelle*)
 - Les appareils et les stimuli utilisés dans l'expérience
 - La procédure
 - Les analyses des données (*comment comptez-vous analyser les données*)
- 7) Vous vous engagez à participer à l'évaluation des étudiants-es. Pour chaque étudiant-e qui participe à votre recherche, nous vous demandons de noter un devoir bref et ciblé de votre propre conception. Le but de ce devoir est d'encourager les étudiant-e-s à analyser ou à appliquer un aspect spécifique de la méthodologie de votre recherche. À cette fin, les étudiant-e-s doivent répondre à une seule question ciblée de votre choix en fonction de la méthodologie de votre recherche. De telles questions ne devraient pas se limiter à des évaluations de la compréhension. Au contraire, elles devraient exiger que les étudiant-e-s synthétisent, analysent ou appliquent les informations qu'ils/elles ont apprises en participant à votre recherche ou lors du débriefing de la recherche (consulter l'annexe pour des exemples de questions).

Pour faire une demande d'utilisation de TP, vous devez envoyer par email à Clément Letesson (clement.letesson@uclouvain.be), les documents et les informations suivants :

- *Ce document-ci signé qui confirme que vous acceptez les instructions et conditions ci-dessus.*
- *Dans l'email, le nombre de participants que vous souhaitez inclure dans votre étude et la durée approximative de votre étude (pour chaque participant).*
- *La fiche d'information de votre expérience et le formulaire de consentement à donner à l'étudiant-e avant l'expérience (voir point 5).*
- *Les informations plus précises sur votre expérience que vous comptez donner après l'expérience (voir point 6).*
- *Une proposition pour l'évaluation (voir point 7).*

Date, nom et signature

(Si vous êtes un-e étudiant-e de master, veuillez inclure la signature de votre promoteur ou promotrice)

Annexe

Voici quelques exemples généraux des types de questions que l'on pourrait poser aux étudiant-e-s:

- Comment cette étude aborde-t-elle les limitations méthodologiques passées dans ce domaine ? Par exemple, « Des recherches antérieures dans ce domaine ont demandé aux participants de déclarer eux-mêmes le nombre d'heures qu'ils utilisent leur téléphone portable chaque semaine. Comment cette nouvelle étude a-t-elle amélioré la mesure de l'utilisation du téléphone portable et dans quel but? »
- Comment cette étude illustre-t-elle un concept ou un principe méthodologique particulier ? *Par exemple, « Quelles mesures spécifiques ont été prises dans cette étude pour maximiser la validité interne de cette étude ? »
- Comment la méthodologie utilisée dans la présente étude pourrait-elle être appliquée pour examiner un nouveau problème ou tester une nouvelle hypothèse ? Par exemple, « les chercheuses pensent que les personnes qui ont une intelligence émotionnelle plus élevée passent plus de temps à regarder des visages humains lors d'interactions sociales. Quel aspect de notre méthodologie pourrait être utilisé pour tester cette hypothèse ? »
- Comment une limitation connue de la méthodologie de cette étude pourrait-elle être abordée dans des recherches futures ? Par exemple, « Cette étude s'est appuyée sur des données d'étudiantes de premier cycle. Pourquoi est-ce un problème et comment pourrait-il être abordé dans une future étude ? »
- Quelle serait une limite ou une lacune majeure de cette recherche ?

*Remarque : Dans les cas où les questions nécessitent une connaissance spécifique des concepts de recherche, des efforts devraient être faits de la part de l'expérimentateur pour fournir aux étudiant-e-s les informations requises.